

19 nov 2015 -14:34

Appartient à Conseil des ministres du 20 novembre 2015

## Régie des bâtiments : contrats de location à Courtrai et à Bornem

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la conclusion de contrats de location pour deux bâtiments, à Courtrai et à Bornem.

Il s'agit des dossiers suivants :

- un contrat de bail de six ans pour le bâtiment sis Rijseksestraat 28/01 à Courtrai, destiné au SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
- un contrat de bail de neuf ans pour le bâtiment sis Industrieweg 4 à Bornem, destiné à y installer un *Fin Shop* (vente de marchandises saisies par le SPF Finances)

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des bâtiments  
rue de la Loi 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.jambon.belgium.be>